

Étapes suivantes

Étapes suivantes

- Publier les documents des ces sessions d'information sur le site web
- Finaliser les points de discussion et retour aux stakeholders
- Effectuer des modifications de l'AR
- Fournir un retour sur les commentaires
- Finaliser les règlements techniques
- Etablir le rapport au Roi

- Timing: Q4/2022 – Q1/2023

Étapes suivantes

La consultation et l'information des parties prenantes se poursuivent

- Via le site web
- Par le biais de sessions d'information
- Par des formations

Vragen / Opmerkingen?

RAMAS@FANC.FGOV.BE

Bedankt!